

Bulletin d'adhésion à l'UTCAC – année 2026

Bulletin à renvoyer à : **UTCAC , CRNA Ouest, CS 80013 29470 Loperhet**
accompagné du règlement (chèque(s) libellé(s) à l'ordre de UTCAC)

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS : Les champs précédés d'un astérisque (*) sont facultatifs

Nom : Prénom :

Service : Fonction :

Adresse personnelle :

Corps : Grade : Année de recrutement : Diplôme ou études :

Tél (service) : Portable :*

Tél (domicile) : * Date de naissance :

Courriel (hors DGAC) :

J'accepte de recevoir des informations directement de l'UNSA : Oui Non

MONTANT DE LA COTISATION :

Le montant de la cotisation s'élève à **0,4 % du montant imposable** de l'année précédente tel qu'il est indiqué sur le bulletin de paye de décembre, arrondi à l'euro inférieur. Il est au minimum de 80 euros pour les actifs.

Cas particuliers :

La cotisation est fixée à 60€ pour les élèves, à 80€ pour les stagiaires et 100€ pour les retraités.

Rappel : La cotisation syndicale donne droit à une réduction d'impôt égale à 66 % de la somme versée.

(Code général des impôts : article 199 quater C)

MONTANT ET MODE DE PAIEMENT :

Indiquer le montant :

- Par chèque : en une fois ou en 2 fois si le montant est supérieur à 80 euros. Dans ce cas, **Envoyer 2 chèques en même temps avant le 29 mars**. Ces chèques seront débités d'un mois sur l'autre.
- Par virement
- Par CB
- Par prélèvement automatique. Pour les nouveaux souscripteurs, joindre un RIB et une autorisation de prélèvement signée

PARTIE RESERVEE A L'UTCAC (ne rien inscrire dans cette partie) :

Bulletin reçu le : Mode de paiement : 1 chèque 2 chèques Prélèvement Virement CB

Chèque n°1 : Montant : Chèque n°2 : Montant :

Banque : Cotisation totale : Numéro de carte :

Prélèvement n°1 : Prélèvement n°2 : Prélèvement n°3 : Prélèvement n°4 :

Montant n°1 : Montant n°2 : Montant n°3 : Montant n°4 :